

Plan d'action 2004-2006

**Coopérative de solidarité de la réserve de
biosphère du Lac-Saint-Pierre**



United Nations Educational,
Scientific and Cultural Organization



par

Desjardins Marketing Stratégique

Québec
1^{er} décembre 2003

Table des matières

1. Préambule	3
1.1 La Coopérative est appelée à jouer un rôle plus soutenu : passer d'un mode volontaire à une structure permanente!	3
2. Le mandat du consultant et les objectifs poursuivis.....	5
3. La démarche de travail	6
3.1 La consultation	6
3.2 Le Forum	8
3.3 La formulation et la compréhension du plan d'action	11
4. Le plan d'action 2004-2006	12
4.1 Les enjeux du plan d'action	12
4.2 Le programme d'activités	13

1. Préambule

1.1 La Coopérative est appelée à jouer un rôle plus soutenu : passer d'un mode volontaire à une structure permanente!

Depuis le moment, en 1992-1993, où l'Office de tourisme Les Vallées de l'archipel du Lac-Saint-Pierre lance l'idée de la réserve de la biosphère, jusqu'à l'avènement de la Coopérative de solidarité du Lac-Saint-Pierre en 2000 et la tenue du premier Forum en octobre 2003, le chemin parcouru a été intense, parsemé d'embûches mais aussi d'opportunités et d'une volonté indéfectible. Une décennie d'interventions de toutes sortes, de représentations, de présentations et de discussions ont été nécessaires pour enfin obtenir les résultats tant convoités :

- ✍ d'abord, la reconnaissance, l'obtention et la remise de titre :
 - ✍ le Lac-Saint-Pierre, Réserve mondiale de la biosphère.
- ✍ ensuite, l'élaboration et la préparation d'un plan directeur de développement écotouristique mettant la table à la poursuite de multiples chantiers.

Une fois ces objectifs accomplis, les membres de la Coopérative de solidarité ont entrepris une série d'activités pour diffuser adéquatement l'information et amorcer les discussions avec toute la population et ses représentants, et cela à différents niveaux d'instance (local, municipal, régional, provincial, fédéral, associatif, sectoriel).

Le Forum 2003, organisé et tenu le 25 octobre à Louiseville, poursuit un certain nombre d'objectifs :

- ✍ reconnaître les organismes et leurs milieux d'intervention;
- ✍ discuter des pistes de solution intégrées aux usages du Lac-Saint-Pierre;
- ✍ intégrer la pérennité et l'harmonisation des usages aux fonctions de la réserve de la biosphère;
- ✍ mettre en place les conditions de réussite;
- ✍ identifier un mécanisme permanent de concertation;
- ✍ élaborer un plan d'action.

C'est dans ce contexte que nous présentons le plan d'action pour les deux (2) prochaines années et une série de recommandations.

Les principaux enjeux à l'égard du projet sont au nombre de six :

- ✍ le concept de la réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre a avantage à être compris par l'ensemble de la population; celle-ci doit être sensibilisée plus largement et mieux informée;
- ✍ le plan directeur de développement écotouristique doit être diffusé;
- ✍ la population et les intervenants locaux et régionaux seront des parties prenantes aux échanges et à la discussion; en ce sens, la Coopérative deviendra plus représentative et élargira son mandat;
- ✍ la réalisation du plan d'action et la poursuite du plan directeur ne peuvent reposer que sur du bénévolat; la présence de ressources permanentes et dédiées devient, à toutes fins pratiques, une condition de réussite;
- ✍ le soutien et la mise en œuvre des projets existants ou émergents conformes aux principes du plan;
- ✍ la stimulation des milieux et des intervenants en vue de susciter des projets ou des activités conformes et innovatrices.

2. Le mandat du consultant et les objectifs poursuivis

Avec le souci de faire connaître le plan directeur de développement écotouristique, les membres de la Coopérative de solidarité du Lac-Saint-Pierre ont confié à un cabinet conseil, Desjardins Marketing Stratégique, le mandat suivant :

« Mettre en œuvre une stratégie de sensibilisation et d'implantation du plan directeur de développement écotouristique de la réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre, en fournissant les outils et le cadre d'animation et de présentation appropriés et en s'assurant d'un suivi aux discussions et aux commentaires émis ».

Plusieurs objectifs ont été réalisés dans le cadre de ce mandat et des résultats probants ont été atteints : le travail a été effectué en étroite collaboration avec les membres de la Coopérative, et particulièrement avec monsieur Normand Gariépy et madame Linda Trottier.

Principaux résultats obtenus :

- ✍ préparation d'un contenu vulgarisateur du plan destiné à une diffusion plus élargie;
- ✍ élaboration d'un document synthèse et d'une présentation Power Point;
- ✍ animation de cinq (5) séances d'information portant sur le plan directeur, sur les territoires des cinq (5) MRC limitrophes à la réserve de la biosphère. Plus de deux cents (200) personnes y ont assisté; bonne couverture médiatique, particulièrement à l'échelle locale et régionale;
- ✍ cueillette des préoccupations énoncées par les participants lors des séances d'information;
- ✍ accompagnement des membres de la Coopérative dans la préparation du Forum (programmation, activités, choix des conférenciers, choix de l'animateur, cahier du participant, identification des thèmes d'atelier, etc.);
- ✍ quelque cent trente (130) personnes ont participé aux activités du Forum, le 25 octobre 2003;
- ✍ une première synthèse des opinions émises a été présentée en plénière aux participants;
- ✍ un plan d'action couvrant une période de deux (2) ans a été élaboré à partir des échanges et des opinions émises lors du Forum.

3. La démarche de travail

3.1 La consultation

Deux étapes importantes ont marqué la phase de consultation :

- ✍ dans un premier temps, au mois d'août 2003, cinq (5) séances d'informations ont été organisées dans les cinq (5) MRC limitrophes à la Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre :
 - ✍ la MRC de D'Autray;
 - ✍ la MRC de Maskinongé;
 - ✍ la MRC Nicolet-Yamaska;
 - ✍ la Ville de Trois-Rivières;
 - ✍ la MRC du Bas-Richelieu.

Plus de deux cents (200) personnes ont participé à l'une ou l'autre de ces séances tenues en soirée.

- ✍ dans un second temps, un Forum a été tenu le 25 octobre 2003, à Louiseville. Quelque cent trente (130) personnes se sont présentées pour discuter des enjeux et fixer les objectifs prioritaires.

3.1.1 Les objectifs et les résultats de la consultation

✍ Les séances d'information

- ✍ Ces rencontres avaient comme premier objectif de présenter le plan directeur de développement écotouristique de la Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre et de recueillir les principales interrogations, les réactions et l'appréciation des participants. Deux (2) documents ont servi à cette activité : un document synthèse du plan directeur remis à chaque participant et une présentation « Power Point » commentée.

Principales questions soulevées :

- ✍ qui aura la responsabilité et le pouvoir de mettre en application les principes défendus par le plan?
- ✍ qui départagera les conflits nés des différents usages, et surtout comment les réglerons-nous?
- ✍ la venue de clientèles touristiques inquiète certains, quant aux acquis, aux activités en place et à la quiétude?
- ✍ la mise en œuvre potentielle de villages sur pilotis (forme d'hébergement reconnue compatible et respectant les principes du plan) soulève différentes questions quant à leur légalité, par rapport aux lois existantes;
- ✍ les notions de développement durable et d'écotourisme sont différemment comprises, selon le milieu et les personnes. Quelles sont les véritables portées et les implications de ces deux (2) notions dans l'application?
- ✍ l'imputabilité collective, maintes fois soulevée en présentant le plan et le partage des responsabilités par le milieu, rend inconfortable plusieurs organismes ou participants. Ces concepts sont peu diffusés et mal compris.
- ✍ certains usagers actuels (pêcheurs, opérateurs de bateaux) seront restreints éventuellement dans la pratique de leurs activités?
- ✍ quel est le mandat de la Coopérative? Se propose-t-elle de développer certains projets comme les villages sur pilotis, le laboratoire de recherche ou encore le Pavillon de la bionique? Ira-t-elle jusqu'à les opérer?
- ✍ d'où proviendraient les sommes nécessaires pour réaliser le plan directeur et l'ensemble des projets qui peuvent en découler?
- ✍ les pollueurs ou certains organismes reconnus pour des interventions non acceptables (comme le ministère de la Défense) seront-ils interpellés? Peut-on les forcer à corriger les situations?
- ✍ quels sont les rôles et les responsabilités des différents paliers gouvernementaux (local, régional, provincial, fédéral) à l'égard d'un tel plan?
- ✍ les autres réserves de biosphère vivent-elles les mêmes problèmes, rencontrent-elles des difficultés semblables?

3.2 Le Forum

Dans la première partie du Forum, c'est-à-dire l'avant-midi, les participants ont pris connaissance d'une rapide synthèse du plan directeur, et surtout, ils ont été exposés à différents exemples et à une série de prises en charge par les collectivités résidant sur les territoires environnant le Lac-Saint-Pierre. Monsieur Marc-André Guertin, directeur de la conservation au Centre de la nature de la réserve de la biosphère de Mont Saint-Hilaire, a présenté un vibrant témoignage sur les efforts de la collectivité et les embûches rencontrées quotidiennement auprès de différents groupes d'intérêts et de consommateurs.

Au cours de l'après-midi, deux (2) ateliers ont été adressés à l'ensemble des participants; en effet, ces ateliers se sont déroulés en cascade et tous ont eu l'occasion de discuter de chacun des thèmes :

- ✍ atelier 1 : quel mécanisme devrait-on privilégier pour assurer la prise en charge et le suivi du plan directeur de développement?
- ✍ atelier 2 : quelles devraient être les priorités d'action pour les deux (2) prochaines années?

Les cinq (5) groupes formés par les discussions ont émis les opinions suivantes qui ont été présentées succinctement en plénière à la fin du Forum :

✍ Groupe 1

✍ Les mécanismes

- ✍ Former un lieu de confluence et de concertation des acteurs où tous ont un droit de parole, et cela pour les divers champs représentés. Cette table joue un rôle dans les litiges sous forme de recommandations.

✍ Les actions prioritaires

- ✍ Convoquer les personnes mandatées selon des règles claires. Les acteurs doivent être représentés de façon paritaire (lieu de confluence et de concertation).
- ✍ Développer les communications : informer et consulter davantage la population pour viser leur appropriation au projet.
- ✍ Informations et suivi pour les prochains mois par la Coopérative de la solidarité de la biosphère du Lac-Saint-Pierre.

✍ Groupe 2

✍ Les mécanismes

- ✍ Créer une structure souple de concertation interrégionale.
- ✍ Que la Coopérative élargisse son mandat actuel pour devenir un secrétariat qui orchestre la concertation (à court terme).
- ✍ L'importance de la communication du plan directeur au sein des organismes terrains.

✍ Les actions prioritaires

- ✍ Organiser des Forums de façon trimestrielle ou biannuelle sur la question des trois volets de la biosphère (au cours de la première année).
- ✍ Que les villes fassent le recensement des intervenants et des organismes concernés afin de favoriser la participation de ceux-ci.
- ✍ Identifier localement les priorités d'actions, poursuivre les orientations du plan directeur.

✍ Groupe 3

✍ Les mécanismes

- ✍ Que la Coopérative de solidarité de la biosphère du Lac-Saint-Pierre soit porteur du suivi avec couverture d'une collectivité plus large – MRC et municipalités.

✍ Les actions prioritaires

- ✍ Informer l'ensemble de la population par MRC pour développer une co-construction d'un plan d'orientation;
- ✍ Développer un plan de communication pour rejoindre les citoyens de chacune des municipalités;
- ✍ Tenir un Forum une fois par année.

✍ Groupe 4

✍ Les mécanismes

- ✍ Mettre en place des tables de concertation spécifiques par thèmes (ex. : harmonisation des usages).
- ✍ Travailler par comités élargis.
- ✍ Mandater la Coopérative du Lac-Saint-Pierre pour assurer le suivi du plan directeur.

✍ Les actions prioritaires

- ✍ Solliciter les municipalités riveraines ainsi que les organismes de toutes les régions du Lac-Saint-Pierre pour participer au financement d'une permanence à la Coopérative.
- ✍ Élargir le mandat et le conseil d'administration de la Coopérative.
- ✍ Mettre en place des outils de communication afin de diffuser davantage le plan directeur.

✍ Groupe 5

✍ Les mécanismes

- ✍ Confirmer la Coopérative comme un organisme porteur avec mandat élargi, secrétariat et ressources.
- ✍ Des moyens, véhicules de communication pour rejoindre efficacement les gens de chaque communauté.
- ✍ Un organisme ou comité responsable ou porteur de dossiers dans chaque communauté.
- ✍ Un financement adéquat.

✍ Les actions prioritaires

- ✍ 1-800 Biosphère et 1-888 Population.
- ✍ Définir un label de qualité et une charte de réalisation commune.
- ✍ Consolider les projets existants et susciter des projets conformes.

✍ Quelques opinions émises...

- ✍ Comprendre sur une base assez large, pour le commun des mortels, c'est quoi dans la vraie vie une réserve de la biosphère.
- ✍ Amener les gens à ramer dans le même sens.
- ✍ Une décision concertée est toujours meilleure qu'une décision imposée.
- ✍ Communiquer, c'est entrer dans l'univers des autres... aller à la base.
- ✍ Une solution gagnante pour tout le monde.
- ✍ Une gestion intégrée d'un territoire, nécessité d'une unanimité de parole, pas nécessairement d'une unanimité d'orientation.
- ✍ Ça doit aussi venir de la base.

3.3 La formulation et la compréhension du plan d'action

Les activités ou les actions principales sont toutes issues d'un enjeu fondamental identifié majoritairement par les participants. Les tableaux sont composés de quatre (4) divisions :

- ✍ d'abord, les activités ou les actions principales qui déterminent les priorités et qui fixent les cibles à atteindre pour les vingt-quatre (24) prochains mois, selon chaque enjeu;
- ✍ dans la seconde case, et en vue d'une « opérationnalisation », nous avons décliné les actions principales en activités secondaires;
- ✍ la troisième division identifie les organismes ou les entreprises responsables de réaliser et de mettre en œuvre les activités/actions;
- ✍ enfin, la quatrième case porte sur la durée de l'activité et définit dans le temps sa période de réalisation.

4. Le plan d'action 2004-2006

4.1 Les enjeux du plan d'action

Le plan d'action s'inspire et rejoint l'approche de développement et de tourisme durable mise de l'avant par le plan directeur. Rappelons-en les grands principes :

- ✍ les actions proposées et entreprises représenteront la préservation et la conservation des habitats et des espèces;
- ✍ tout développement écotouristique, donc tout projet suggéré ou envisagé, contribuera à la préservation des zones naturelles et visera à minimiser les impacts négatifs;
- ✍ les actions ou les activités élaborées favoriseront l'éducation du public;
- ✍ le plan contribuera au développement régional des collectivités;
- ✍ les actions préconiseront une mise en valeur écotouristique ou des interventions contrôlées;
- ✍ le cadre d'intervention, les décisions qui interviendront et les gestes posés respecteront les principes d'une gestion intégrée de la ressource;
- ✍ les actions amèneront nécessairement des changements dans les façons de faire et dans les habitudes.

De façon générale, le plan d'action suggère à la base un modèle de gouvernance et de développement non conventionnel qui nécessite un discours constant entre les collectivités et entre les principales instances, tant au niveau local, qu'aux niveaux régional, québécois et canadien.

4.2 Le programme d'activités

Enjeu 1 : l'élargissement de la représentativité de la Coopérative et de son mandat

Activités/actions principales	Déclinaison en activités secondaires	Acteurs (organismes, entreprises)	Quand?
1.1 Revoir le niveau de représentativité et élargir le conseil d'administration, de telle sorte qu'il reflète différents milieux.	<ul style="list-style-type: none"> ✍ Réviser les règlements généraux de la Coopérative en tenant compte des efforts amenant une meilleure représentativité. Mise à jour des règlements. ✍ Consulter les organismes existants et établir un certain consensus au niveau de la représentativité. ✍ Dans chaque territoire de MRC, il devrait y avoir un organisme répondant. 	<ul style="list-style-type: none"> ✍ La Coopérative. ✍ Les organismes du milieu. 	✍ Printemps 2004.
1.2 Mettre sur pied des tables de concertation.	<ul style="list-style-type: none"> ✍ Trois tables en regard des trois fonctions d'une réserve de biosphère : <ul style="list-style-type: none"> - conservation - développement - éducation, culture et recherche ✍ Proposer un calendrier de réunions et définir les résultats attendus. 	<ul style="list-style-type: none"> ✍ La Coopérative. ✍ Les organismes représentatifs de chaque milieu. ✍ Les instances politiques. 	✍ Avril-Juin 2004.

Enjeu 2 : assurer la permanence et le développement harmonieux de la réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre

Activités/actions principales	Déclinaison en activités secondaires	Acteurs (organismes, entreprises)	Quand?
2.1 Mettre en place un secrétariat permanent.	<ul style="list-style-type: none"> ✗ Préparer un plan d'affaires tri-annuel. ✗ Présenter le plan d'affaires aux différents organismes susceptibles de s'associer à la Coopérative et soucieux d'assurer le financement pour 3 ans. ✗ Élaborer un profil d'emploi pour le personnel à engager. ✗ Recruter le personnel requis. ✗ Location d'un espace à bureau. ✗ Ouverture du secrétariat permanent et début des opérations. 	<ul style="list-style-type: none"> ✗ La Coopérative. 	<ul style="list-style-type: none"> ✗ Janvier-Mars 2004.
2.2 Organisation d'un Forum permanent annuel sur les enjeux de la réserve de la biosphère et les résultats accomplis.	<ul style="list-style-type: none"> ✗ Choix et rotation dans la localisation choisie. ✗ Élaboration de la programmation. ✗ Diffusion des orientations. ✗ Tenue du Forum. ✗ Synthèse des discussions. ✗ Plan d'action révisé. 	<ul style="list-style-type: none"> ✗ Formation d'un comité dédié. 	<ul style="list-style-type: none"> ✗ Automne 2004. ✗ Automne 2005. ✗ Automne 2006.

Enjeu 3 : la sensibilisation de la population à la réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre

Activités/actions principales	Déclinaison en activités secondaires	Acteurs (organismes, entreprises)	Quand?
3.1 Elaborer un plan de communication destiné à faire connaître la réserve de la biosphère.	<ul style="list-style-type: none"> ✗ Négocier avec les journaux locaux (hebdomos) une chronique hebdomadaire sur la réserve. ✗ Imprimer un journal annuel et l'encarter dans les journaux locaux (Les Nouvelles de la biosphère). ✗ Se servir le plus possible des médias locaux et régionaux (hebdomos, radios et télévisions communautaires) afin d'obtenir des temps d'antennes dédiés. Enregistrement de messages destinés à la population (ex. : Service canadien de la faune). ✗ Création d'un personnage sympathique (une mascotte ou une personnification) - ✗ rapprochement avec les jeunes. ✗ Dans chaque MRC, installation d'une vitrine typique et régionalisée sur la réserve de la biosphère. 	<ul style="list-style-type: none"> ✗ La Coopérative. 	<ul style="list-style-type: none"> ✗ A partir de mai 2004.
3.2 Mise en ligne d'un site Web - opération d'une ligne d'information 1-800 - Biosphère)	<ul style="list-style-type: none"> ✗ Intégration du service au secrétariat permanent. ✗ La ligne est opérée par des ressources mixtes : des bénévoles et du personnel rémunéré. 	<ul style="list-style-type: none"> ✗ Coopérative 	<ul style="list-style-type: none"> ✗ Mai 2004.
3.3 Implanter progressivement une approche coopérative auprès de la population.	<ul style="list-style-type: none"> ✗ Mise sur pied d'un événement annuel de type festif, reflétant les trois (3) aspects importants de l'existence de la réserve (conservation, développement, recherche). 	<ul style="list-style-type: none"> ✗ Coopérative 	<ul style="list-style-type: none"> ✗ Printemps 2005.

Enjeu 4 : la vulgarisation, la diffusion et la compréhension du plan directeur de développement touristique

Activités/actions principales	Déclinaison en activités secondaires	Acteurs (organismes, entreprises)	Quand?
4.1 Création du Cercle des ambassadeurs de la réserve.	<ul style="list-style-type: none"> ✍ Mise en place d'un groupe d'intérêt, dont le principal objectif est de soutenir le plan directeur et de le diffuser. Ce cercle doit avoir aussi un effet multiplicateur! 	<ul style="list-style-type: none"> ✍ Choix d'un leader associé à la Coopérative et à la réserve de biosphère. ✍ Universités, instituts. 	✍ Printemps 2005.
4.2 Production d'un kit destiné à une clientèle spécifique : la clientèle entrepreneuriale.	<ul style="list-style-type: none"> ✍ Préparation d'un document de vulgarisation et d'outils accrocheurs. ✍ Tournée de promotion (chambres de commerce, associations, etc). ✍ Confection d'un kiosque promotionnel. 	✍ Coopérative.	✍ Automne 2005.
4.3 Association avec des institutions d'enseignement de différents calibres (instituts, universités, commissions scolaires, cégeps, centres de recherche etc.).	<ul style="list-style-type: none"> ✍ Identification de champs d'étude et recherche appliquée. ✍ Diffusion du contenu du plan au milieu scolaire - établissement d'un dossier pédagogique. ✍ Proposition d'une activité de découverte adaptée; une pour chaque niveau : primaire, secondaire. 	<ul style="list-style-type: none"> ✍ La Coopérative. ✍ Milieux de l'enseignement et de la recherche. 	✍ Printemps 2005.

Enjeu 5 : la reconnaissance des projets ou des activités existants/émergents, conformes au plan

Activités/actions principales	Déclinaison en activités secondaires	Acteurs (organismes, entreprises)	Quand?
5.1 Développement d'un label de qualité.	<ul style="list-style-type: none"> ✍ Identification des critères de reconnaissance liés à la qualité souhaitée. ✍ Publication d'une charte. ✍ Recensement et inventaire des projets ou des activités existants et émergents. ✍ Processus d'évaluation. ✍ Structuration d'un circuit écotouristique et diffusion de ses composantes. 	<ul style="list-style-type: none"> ✍ Coopérative. 	<ul style="list-style-type: none"> ✍ Printemps 2006.
5.2 Sensibilisation effective des propriétaires des milieux.	<ul style="list-style-type: none"> ✍ Identification des cibles; recensement. ✍ Visite de chaque propriétaire. ✍ Diffusion du principe de la conservation volontaire. 	<ul style="list-style-type: none"> ✍ La Coopérative. ✍ MRC. 	<ul style="list-style-type: none"> ✍ Automne 2005.

Enjeu 6 : susciter l'intérêt et le développement de projets ou d'activités conformes et innovateurs

Activités/actions principales	Déclinaison en activités secondaires	Acteurs (organismes, entreprises)	Quand?
6.1 Mettre en place un mécanisme d'échanges d'informations avec les MRC et les aménagistes.	<ul style="list-style-type: none"> ✍ Diffusion de l'information stratégique. ✍ Rencontre formelle statutaire (4 fois par année) entre les membres de la Coopérative et les aménagistes des cinq (5) MRC. 	<ul style="list-style-type: none"> ✍ Coopérative. ✍ Aménagistes. ✍ MRC. 	✍ Automne 2004.
6.2 Favoriser la cohabitation entre les investisseurs publics- privés.	<ul style="list-style-type: none"> ✍ Définir les opportunités d'affaires. ✍ Mise sur pied d'une table de développement. 	<ul style="list-style-type: none"> ✍ Coopérative. ✍ Organismes représentatifs. ✍ Instances gouvernementales 	✍ Automne 2004.

Enjeu 7 : mise en place des activités commerciales de la Coopérative

Activités/actions principales	Déclinaison en activités secondaires	Acteurs (organismes, entreprises)	Quand?
7.1 Réaliser un plan de commercialisation.	<ul style="list-style-type: none"> ✍ Établir un partenariat avec les ATR qui touchent le lac Saint-Pierre. ✍ Établir un budget. 	<ul style="list-style-type: none"> ✍ Coopérative. ✍ ATR. ✍ Organismes locaux en tourisme. 	✍ Automne 2004.

